



N°2018-122

**Extrait du Registre  
Des  
Délibérations**

L'an deux mille dix huit

Le 31 Octobre à 18 heures

Le Conseil Communautaire du Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 24 Octobre 2018.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 23

NOMBRE DE VOTANTS : 30

**Objet : Participation 2017 au transport des apprentis en formation au CFM de Reignac**

Présents : 23

Michel ARNAUD (Saint André de Cubzac), BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOURSEAU Christiane (Virzac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac), DUMAS Alain (Saint Gervais), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), FUSEAU Michael (Pugnac), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), ISIDORE Jean Marc (Bourg), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LUSSEAU Angélique (Saint André de Cubzac), MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac) PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), RAMBERT Jacqueline (Saint Gervais), RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts) ROUX Jean (PUGNAC), SAEZ Catherine (Tauriac), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 6

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac) pouvoir à Marie Claire BORRELLY, BLANC Jean Franck (Teuillac) pouvoir à Pierre JOLY, COUPAUD Catherine (Pugnac) pouvoir à Michael FUSEAU, Arnaud BOBET (Saint André de Cubzac) pouvoir à DAILLY Philippe, GRAVINO Bruno (Saint Trojan) pouvoir à Jean ROUX, Alain TABONE (Cubzac les Ponts) pouvoir à Alain DUMAS.

Absents excusés : 8

COURSEAUX Michaël (Saint André de Cubzac), GAILLARD Michel (Prignac et Marcamps), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), MABILLE Christian (Peujard), MERCADIER Armand (Salignac – Val de Virvée), POUCHARD Éric (Lansac), SAGASTI Sylvie (Peujard),

Secrétaire de séance :

Mme RAMBERT Jacqueline

Considérant la délibération de la Communauté de Communes de l'Estuaire appelant la participation des Communautés de Communes du Pays de la Haute Gironde au transport des apprentis au Centre de Formation Multimétiers de Reignac,

Les Communautés de Communes se répartissant 50% du coût du service, soit 24 507€,

La répartition entre CdC étant calculée selon une quote part au regard de la clé DGF,

La participation de la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais en 2017 s'élève à 9 109.25€.

Pour information, 26 ressortissants du Grand Cubzaguais sont élèves au CFM de Reignac. Sur ces 26 apprentis, 11 utilisent le service de transport mis en place par la CCE, dont 3 de Teuillac, 2 de Bourg, 1 de Prignac et Marcamps, 2 de Val de Virvée, 1 de Peujard, 1 de Mombrier, 1 d'Ambarès (qui prend le bus à Saint Gervais).

Sur avis du Bureau,

I Après en avoir délibéré le Conseil Communautaire décide :

- D'octroyer à la Communauté de Communes de l'Estuaire une subvention de 9 109.25€ correspondant à sa participation 2017 au transport des apprentis en formation au CFM de Reignac.
- De demander à la CCE d'étudier un nouveau mode de calcul de participation des CdC, en proposant que le montant soit proportionnel à l'estimation réelle du transport en année N-1.

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Publiée le :

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac

Le 5 novembre 2018

Le Président,

A. DUMAS.



**CENTRE DE FORMATION MULTIMETIERS  
TRANSPORT DES APPRENTIS  
Horaires et lieux de ramassage**



**Les horaires indicatifs peuvent varier en fonction de la circulation( Prévoir 10 min avant)**

LIEUX DE RAMASSAGE	MATIN	SOIR
St Savin - Office Tourisme	6h15	18h45
St Mariens - Mairie	6h20	18h40
Cavignac - Passage au niveau	6h25	18h35
Cavignac - Mairie	6h30	18h30
Peujard - Rond Point Collège	6h35	18h25
St André de Cubzac - Rond Point La Garosse	6h40	18h20
St Gervais - Face à la cave	6h45	18h15
Pugnac - Tabac	6h50	18h10
Bourg - Face au stade	7h00	18h00
Gauriac - Salle des fêtes	7h10	17h50
Blaye - Face Totem	7h20	17h40
Blaye - Garage Peugeot	7h25	17h35
St Seurin de Cursac - Coiffeuse	7h37	17h28
Eyrans - Arrêt après la Poste	7h40	17h25
Anglade - Place de la Mairie / Poste	7h45	17h20
Braud et Saint Louis - Mairie	7h50	17h15
St Ciers - Les Ferrés	7h55	17h10
St Ciers - Place des Marronniers	7h57	17h08
St Palais - Salles des Fêtes	8h05	17h05
St Caprais - L'Eglise / Bourg	8h10	17h00
St Aubin - Salon de Coiffure	8h15	16h55
Etauliers - Rond Point d'Intermarché	8h17	16h53
Marcillac - L'Eglise	8h20	16h50
Reignac - CFM	8h30	16h40

Envoyé en préfecture le 06/11/2018

Reçu en préfecture le 06/11/2018

Affiché le

**SLOW**

ID : 033-243301223-20181031-2018122-DE

Envoyé en préfecture le 06/11/2018

Reçu en préfecture le 06/11/2018

Affiché le



ID : 033-243301223-20181031-2018122-DE